



RENATURER LES TERRITOIRES

Vers des stratégies territoriales alliant biodiversité, qualité des sols et sobriété foncière



Face à l'effondrement de la biodiversité, à la dégradation des sols liée à l'artificialisation et aux vulnérabilités accrues des territoires face au changement climatique, la renaturation s'impose progressivement comme un levier majeur des politiques urbaines et territoriales. Longtemps considérée comme une démarche isolée, elle est désormais reconnue comme une composante essentielle de l'aménagement durable, inscrite à l'articulation des objectifs de sobriété foncière - renforcés par la trajectoire Zan -, de qualité de vie urbaine et de résilience écologique.

Complémentaire du renouvellement urbain et de la densification, la renaturation invite à revisiter en profondeur nos représentations du sol, de la ville et de la nature. Ses bénéfices sont multiples : restauration des continuités écologiques, amélioration du cadre de vie et de la santé, création d'îlots de fraîcheur, mais aussi élargissement de l'accès à des espaces

naturels dans des environnements urbains souvent déficitaires. Cette dynamique est aujourd'hui appuyée par un cadre réglementaire en pleine évolution.

Dans ce contexte, la renaturation ne peut plus être appréhendée comme une succession d'initiatives ponctuelles. Elle est un pilier stratégique de la planification territoriale. Elle engage les collectivités à repenser la place du vivant dans les projets urbains, à anticiper la préservation et la restauration des écosystèmes, et à inventer de nouveaux modèles économiques capables de reconnaître et de valoriser les bénéfices environnementaux et sociaux produits par ces démarches.

Ainsi cette publication propose d'ouvrir des pistes de réflexions pour construire, partager et mettre en œuvre une stratégie territoriale de renaturation. Dépasant une approche strictement comptable de l'objectif Zan, les initiatives mises en avant dans ce dossier tendent avant tout à maximiser le gain écologique pour un territoire, en combinant restau-

ration de la biodiversité et requalification des sols. Elles reposent aussi sur une recherche d'équilibre entre densification et renaturation, en particulier dans l'évolution de certains fonciers stratégiques. Cette publication est organisée en quatre volets complémentaires :

- un état des lieux des enjeux d'observation, de connaissance et de diagnostic des sols ;
- une analyse des cadres de gouvernance à mobiliser pour inscrire ces démarches dans la durée ;
- un éclairage sur l'intégration de la renaturation dans les outils de planification et les projets d'aménagement ;
- des exemples concrets de mise en œuvre, valorisant des initiatives locales.

DÉVELOPPER DES OUTILS D'OBSERVATION POUR UNE COMPRÉHENSION FINE DES DYNAMIQUES DE RENATURATION

L'observation constitue le socle de toute stratégie territoriale. Pour les enjeux de renaturation, cela permet d'objectiver les dynamiques d'artificialisation et de restauration, de qualifier les sols et leurs fonctions écologiques, mais aussi d'identifier les sites à préserver ou à transformer en priorité. Sans cette connaissance fine, la renaturation risque de rester cantonnée à des opérations ponctuelles, sans articulation avec une stratégie territoriale cohérente.

• ENJEUX ET MESURE DE LA RENATURATION, COMMENT OUTILLER LES TERRITOIRES ?

Plusieurs expériences locales montrent la voie en développant des outils d'observation et d'aide à la décision pour identifier et hiérarchiser les actions de renaturation à mener sur leur territoire. Par exemple, l'Aguram, à Rennes, a développé un outil cartographique s'appuyant sur un carroyage de 200 m pour repérer les secteurs à fort potentiel de renaturation, une approche qui croise des critères liés à la biodiversité, au climat et à la santé, afin de prioriser les zones d'intervention. L'Aguram, à Metz, a structuré un observatoire qui vise à caractériser les sols non bâtis (perméables ou non) pour identifier ceux qui peuvent être renaturés. En Île-de-France, l'Institut Paris Région s'appuie sur la comparaison des résultats du Mode d'Occupation des Sols francilien (MOS), et de l'Occupation des Sols à Grande Échelle (OCSGE) pour la mesure de la renaturation.

Ces démarches montrent que les outils existants (comme l'OCS GE ou la MOS) doivent être complétés par des analyses de terrain plus fines pour bien saisir les opportunités de renaturation.

• OBSERVER POUR FAVORISER UNE APPROCHE INTÉGRÉE DE LA RENATURATION

Les retours d'expériences et les recommandations qui en sont issues soulignent la nécessité d'articuler l'observation de la renaturation avec un plus large spectre de données liées à d'autres politiques publiques, comme l'adaptation au changement climatique, la gestion des eaux pluviales ou encore les stratégies de canopée et de désimperméabilisation. Pour cela il est nécessaire de s'appuyer sur un diagnostic intégré sols/biodiversité/continuités écologiques/risques/eaux pluviales, afin de qualifier les enjeux d'un site et penser les actions à

conduire en conservant cette vision intégrée (plan d'action commun). Cette approche plus qualitative permet également de prendre en compte les très petites surfaces de renaturation, souvent ignorées mais pourtant essentielles en termes de biodiversité, rafraîchissement urbain ou impact sur la santé, par exemple.

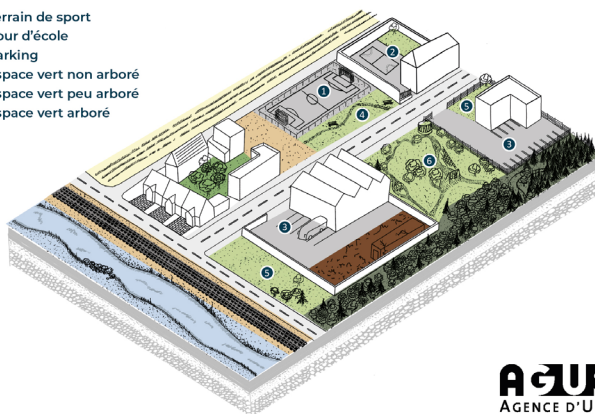
Enfin, l'observation ne se limite pas à un suivi technique : elle doit être pensée comme un outil stratégique et collectif. En rendant visibles les bénéfices environnementaux et sociaux des projets de renaturation, elle favorise leur légitimité et leur acceptabilité.

Elle permet aussi d'anticiper les conflits d'usage et de prioriser les investissements. Pour cela, il est essentiel que les données soient produites et diffusées dans une logique de gouvernance partagée.

Ainsi conçue, l'observation devient un levier structurant pour les politiques de renaturation : elle éclaire les choix d'aménagement, elle contribue à bâtir une culture commune autour de la valeur des sols et de la nature en ville, et elle permet d'orienter les territoires vers des trajectoires écologiques plus ambitieuses et cohérentes.

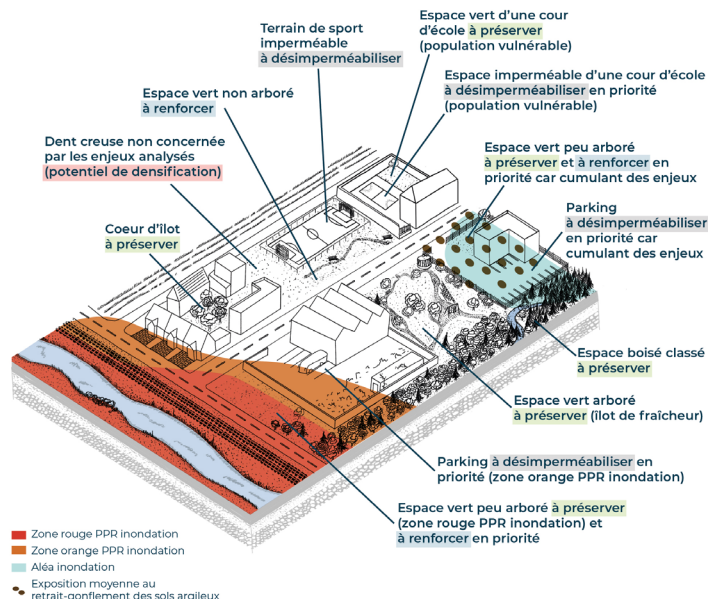
Caractérisation de certains espaces perméables et imperméables non bâtis

- ① Terrain de sport
- ② Cour d'école
- ③ Parking
- ④ Espace vert non arboré
- ⑤ Espace vert peu arboré
- ⑥ Espace vert arboré



AGURAM
AGENCE D'URBANISME
D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE

Identification des espaces à préserver et renaturer



Caractérisation de certains espaces perméables et imperméables non bâtis et identification des espaces à préserver et renaturer
© AGURAM

DE LA CONCERTATION À L'ACTION : COMMENT STRUCTURER UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE ET DANS LA DURÉE

La réussite des projets de renaturation requiert une gouvernance partagée, structurée autour de la mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux et dépassant une approche strictement technique. En effet, la renaturation engage des choix fonciers, urbains et écologiques, qui nécessitent d'articuler des temporalités longues et des intérêts parfois divergents. Pour passer de la concertation à l'action, trois conditions apparaissent décisives : décloisonner les services, choisir une échelle d'action pertinente et identifier les leviers de pérennisation.

Les initiatives locales illustrent cette dynamique. Dans le Grand Avignon, l'Aurav a organisé un réseau sur la renaturation en intégrant en amont les acteurs de la mise en œuvre opérationnelle (dont pépinières, services techniques...) permettant notamment de casser

les silos entre les services. L'agence a de façon complémentaire engagé des partenariats avec des aménageurs (promoteurs, bailleurs) pour travailler la renaturation à l'échelle des projets (notamment en renouvellement urbain pour permettre de coupler les opérations de renouvellement et de renaturation).

La ville de Voiron et l'EPFLD offrent un autre exemple éclairant : pour préparer la renaturation d'un ancien site industriel, les partenaires locaux, dont l'agence d'urbanisme (AURG), ont été associés dès la phase pré-opérationnelle. Cette gouvernance élargie a permis d'anticiper la question du suivi écologique du site et d'assurer une continuité entre conception et mise en œuvre.

Ces expériences soulignent l'importance d'une gouvernance variée, mobilisant élus,

techniciens, opérateurs privés, associations et habitants, afin de construire une vision partagée et ancrée dans la durée. Elles montrent aussi la nécessité d'animer cette gouvernance au-delà de la phase de lancement : sensibilisation, formation et structuration d'une véritable filière locale du végétal sont autant de leviers pour inscrire la renaturation dans une trajectoire collective.

Les recommandations convergent vers une même idée : la gouvernance doit être pensée comme une démarche d'acculturation et d'appropriation partagée. Elle ne peut se limiter à des instances de concertation ponctuelles, mais doit créer les conditions d'un travail en commun et d'une continuité entre diagnostic, planification et mise en œuvre.

LA PLANIFICATION, UN LEVIER POUR LES STRATÉGIES DE RENATURATION

Les documents de planification constituent à ce titre des outils puissants pour identifier les espaces à renaturer, préserver des continuités écologiques et orienter les choix d'aménagement vers une meilleure prise en compte du vivant.

En articulant renaturation et continuités des milieux, les territoires peuvent renforcer la Trame Verte et Bleue (TVB) en intégrant pleinement les enjeux liés à l'eau et à la biodiversité. Si le SCoT donne l'impulsion, c'est souvent à l'échelle de l'EPCI que se joue la mise en œuvre concrète, notamment via les OAP, les Coefficients de Biotope par Surface (CBS) ou les surfaces de Pleine Terre (PLT). L'identification de Zones Préférentielles de Renaturation (ZPR) à partir d'études de densification s'impose comme un outil structurant. La renaturation devient alors une boussole pour les politiques territoriales.

• INTEGRER LA QUALITÉ DES SOLS DANS LA PLANIFICATION URBAINE

La France n'est artificialisée qu'à 10 %, mais l'aménagement du territoire s'est longtemps concentré sur les zones bâties. La FédéSCoT

invite à replacer la renaturation au cœur des stratégies territoriales, au-delà des exigences du Zan. Restaurer les fonctions écologiques des sols, même en zones rurales, permet de renforcer la biodiversité, l'adaptation au climat et la résilience des territoires. La renaturation nécessite une vision stratégique intégrée au SCoT et aux documents d'urbanisme locaux. L'exemple de Ris-Orangis montre comment une cartographie fine des sols permet de mieux planifier et préserver les espaces à haute valeur écologique. La commune a révisé son PLU en intégrant les fonctions des sols pour orienter les projets. Cette approche a notamment conduit à revoir à la baisse certains programmes immobiliers.

• RENATURATION VS DENSIFICATION : COMMENT IDENTIFIER ET PRIORISER EFFICACEMENT LES ZONES A FORT POTENTIEL DE RENATURATION

Les retours d'expériences territoriaux soulignent qu'il est fondamental d'avoir une approche intégrée de la renaturation prenant en compte la fonctionnalité écologique d'un territoire (biodiversité, qualité des sols, gestion de l'eau,

vulnérabilité face aux risques, adaptation au changement climatique, etc), en insistant sur la complémentarité entre les mesures et des co-bénéfices. En identifiant les zones préférentielles de renaturation au sein des documents d'urbanisme, cela permet d'assurer leur suivi et leur pérennité, et de répondre à une stratégie globale de renaturation (allant au-delà d'une approche comptable du bilan du Zan). Coordonner les diagnostics SCoT et PLU(i) pour alimenter les deux démarches en ayant des réflexions conjointes, permet notamment d'anticiper sur la question des financements et assurer une cohérence entre les échelles.



Colline de Sèves, Sorgues @Fnau

ENGAGER DES ACTIONS DE RENATURATION À TOUTES LES ÉCHELLES

La volonté politique de renaturer les espaces urbains est de plus en plus affirmée, en réponse à l'impératif de résilience face aux changements climatiques et à l'objectif de Zan. Pourtant, sa traduction opérationnelle sur le terrain demeure complexe. L'un des leviers souvent sous-estimé mais essentiel est la qualité des sols. Leur analyse approfondie permet d'identifier des potentiels de gain écologique et de mieux orienter les stratégies de renaturation. Une prise en compte fine des caractéristiques pédologiques et des dynamiques d'usage permet de cibler efficacement les secteurs à renaturer et l'identification de Zones Préférentielles de Renaturation, adossée à un diagnostic initial rigoureux, ouvre la voie à des stratégies territoriales écologiquement intéressantes au plus proche des réalités territoriales. Des démarches locales – en milieu urbain, périurbain et rural – illustrent des réponses concrètes et adaptées aux enjeux de sobriété foncière, de renaturation et de valorisation des sols. Qu'il s'agisse d'orienter les choix d'aménagement à partir de la qualité des sols, de mobiliser des outils de planification pour préserver les continuités écologiques, ou de requalifier des projets urbains par la concertation, ces expériences témoignent de l'émergence de nouvelles pratiques territoriales pour intégrer les transitions écologiques au cœur de l'aménagement des territoires.

• DES STRATÉGIES TERRITORIALES DE RECONQUÊTE D'ESPACES URBAINISÉS

Dans ce cadre plusieurs territoires expérimentent des stratégies de reconquête des espaces urbanisés en intégrant les enjeux de qualité des sols. L'AURA, en partenariat avec le Pôle Métropolitain Loire Angers, a mené une étude croisant qualité des sols urbains et objectifs de densification ou de renaturation. Cette méthode permet de prioriser les interventions sur les espaces urbanisés en identifiant les sites à fort potentiel écologique ou urbain. À Louviers, le projet de la ferme de la Londe, accompagné par l'AURBSE, illustre un changement de paradigme : d'un projet urbain dense, le site évolue vers un espace naturel à

vocation pédagogique, culturelle et artisanale. A Nantes, l'Auran développe une méthode d'identification des zones prioritaires à renaturer, en croisant enjeux environnementaux, usages et opportunités locales. Ces approches témoignent d'une volonté commune de planifier autrement, en intégrant les sols, la biodiversité et les attentes sociales dans les projets de territoire.

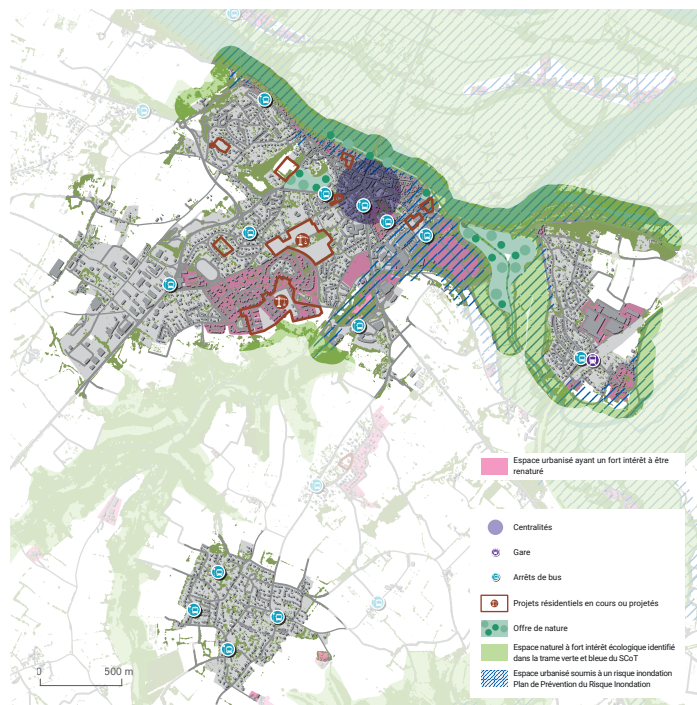
• ABÉCÉDAIRE DE LA RENATURATION

L'objectif de « zéro artificialisation nette » (Zan) à horizon 2050 a marqué un tournant dans la façon dont est pensé l'aménagement de nos territoires, en privilégiant le renouvellement urbain et la densification, tout en limitant l'étalement urbain et l'artificialisation des sols. Longtemps oubliés par des approches territoriales en 2D, les sols jouent un rôle fondamental au sein de nos territoires : ils fournissent des nutriments, stockent du carbone, régulent le cycle de l'eau et abritent une riche biodiversité. Leur préservation est donc essentielle.

Depuis la fin de l'année 2023, la Fnau, en partenariat avec l'ADEME et l'Office Français de la Biodiversité, se sont engagés dans une démarche collective pour approfondir les enjeux de la renaturation. Confronté à la complexité et à la polysémie de ce concept – qu'il s'agisse de restauration des sols, de réouverture de cours d'eau ou de recomposition de continuités écologiques – le groupe de travail rassemblant aussi une dizaine d'agences d'urbanisme, la DGALN et la FédéSCoT a choisi dans un premier temps de travailler à un abécédaire, puis à des recommandations d'actions.

Est-ce que le fait de planter des arbres dans un jardin ou végétaliser un parking suffit pour renaturer ? Quelle échelle doit être prise en compte pour mettre en œuvre la renaturation ? La renaturation est-elle une mesure de compensation de l'artificialisation qui résulte d'une opération d'aménagement ? Le concept de renaturation implique alors une approche systémique en intégrant des notions telles que la désimperméabilisation, la compensation écologique ou encore la restauration écologique.

Paru en 2024, l'abécédaire a apporté un premier socle de définitions et de repères communs. Il a ouvert la voie aux travaux de ce deuxième volet, qui propose aujourd'hui des recommandations et retours d'expérience afin d'accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de stratégies territoriales de renaturation.



Chalonnnes-sur-Loire

@Aura

LA PUBLICATION COMPLÈTE EST À RETROUVER SUR LE SITE